

Vos actualités syndicales APTS Laval

BUREAUX SYNDICAUX

Cité de la Santé de Laval

Local : C.SS.21
Téléphone : 450-668-1010 poste : 23840
Télécopieur : 450-975-5027
Horaire: Du lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Hôpital juif de réadaptation

Local : B0016
Téléphone : 450-688-9550 poste : 84415

308 boulevard Cartier Ouest

Local : 231
Téléphone (CJ) : 450-933-1505 ou 450-975-4150 poste : 4080
Téléphone (CRDI) : 450-490-1888
Télécopieur : 450-975-0615
Horaire du bureau : lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Courriel : laval@aptsq.com

@syndicatAPTSLaval

www.aptsq.com/Laval

Un petit rappel

→ Si vous réalisez que vous ne recevez pas nos communications, c'est que nous n'avons pas votre courriel. Nous vous transmettons les informations importantes via courriel donc écrivez-nous au laval@aptsq.com pour qu'on ajoute votre courriel.

→ Jeudi : Chandail front commun

N'oubliez pas de porter votre chandail du front commun tous les jeudis.



Votre conseil syndical

À LA UNE

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Si vous pensez avoir été lésé parce qu'un quart de travail (ou un temps supplémentaire) ne vous a pas été octroyé, vous devez remplir le formulaire de réclamation. Le formulaire se trouve sur intranet dans "espace employé/liste de rappel". Vous avez 30 jours de la date du quart manqué pour déposer votre formulaire. Nous vous conseillons de nous en faire parvenir une copie au laval@aptsq.com

DISPONIBILITÉS POUR LES TRAVAILLEURS OCCASIONNELS

Si vous travaillez de façon occasionnelle au CISSS de Laval, ce message est pour vous. Il est important de mettre à jour vos disponibilités avec votre retour à l'école qui approche. Sachez toutefois que si vous respectez les disponibilités minimales prévues à la convention collective, vous n'avez pas à fournir votre horaire d'école à la liste de rappel.

Si vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter!

FÉRIÉ DE LA FÊTE DU TRAVAIL

Si vous êtes prévu au travail le 4 septembre, lors du férié de la fête du travail, l'employeur doit vous donner un congé compensatoire dans les 4 semaines qui précèdent ou qui suivent ce férié.

Événements



Pour la défense des services publics!!!
Pour exprimer votre grogne face aux offres du gouvernement!!!
Joignez-vous à nous.
Cliquez sur le lien ci-bas pour vous inscrire.

<https://fr.surveymonkey.ca/r/3CZBKHK>

LUTTES SYNDICALES

Saviez-vous que l'adoption du code du travail a eu lieu en 1964 et que ceci est le fruit de luttes syndicales? C'est grâce au travail acharné de militants et de militantes que le code du travail a vu le jour et encadre les relations dans un contexte de milieu de travail syndiqué.

Le code du travail met également les premières balises du droit de grève aux travailleuses et aux travailleurs des secteurs publics et parapublics à l'exception du personnel enseignants et des fonctionnaires qui l'obtiendront en 1965.

SPÉCIAL NÉGO NATIONALE NOS DEMANDES :

SPÉCIAL NÉGO NATIONALE NOS DEMANDES :

Votre équipe locale :

